L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 2 FEVRIER 1887.

60me Année

Dufour & Bonnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 2 FEVRIER 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Les rues de la Nouvelle-Orléans. --L'Association sanitaire et l'administration urbaine.

Nous voici entrés dans le second mois de 1887. L'année 1886 n'a pas été, pour nous, plus heureuse, au point de vue municipal qu'au point de vue de l'Etat, et nous n'avons pas plus à nous louer des affaires administratives que des affaires économiques et commerciales. Il y a eu, cependant, dans nos campagnes, un relèvement prodigieux; nous avons pu constater, avec bonheur, de nombreuses améliorations, de très heureuses réformes, dans l'industrie agricole, en général, dans l'industrie sucrière, en particulier—mais tout cela est dû, uniquement, à l'initiative privée; le gouvernement, les municipalités n'y entraient pour rien, si ce n'est pour des convocations qui leur ont été demandées, de réunions, de Conventions agricoles et industrielles, dont l'honneur revient, en définitive, moins aux administrateurs qu'aux administrés.

Il nous est bien permis, au moment où s'ouvre le mois de février, de nous demander où nous en sommes, et quelle perspective nous avons devant nous. Eh bien! sous le rapport municipal, nous n'apercevons rien de bien encourageant. Toujours la même routine, toujours les mêmes erreurs. Rien ne se fait, ou, plutôt, tout se fait à moitié ou se fait mal.

Parcourez nos rues: elles sont mal entretenues ou ne le sont pas du tout. Heureuses celles qui sont pavées, comme il arrive à quelques-unes, au centre de la ville, ou macadamisées, comme l'avenue St-Charles et une partie de la rue Poydras. Qu'elles tâchent de conserver, le plus longtemps possible, ce précieux avantage; il n'est pas sûr que, quand viendra la nécessité des réparations, on trouve en caisse l'argent nécessaire pour l'y employer. Il faut sortir du quartier central pour comprendre les misères de notre voirie. Il y a des rues qui sont dans un état déplorable; les chaussées sont couvertes de cailloux de toutes grandeurs et de toutes formes, jetés pêle-mêle, au hasard ou pis encore, simplement en terre; on n'a pas les ressources voulues pour leur accorder les moindres soins.

La plupart sont défoncées; on y rencontre, à chaque instant, de larges flaques d'eau, des trous énormes, des fondrières où les roues des voitures s'enfoncent jusqu'au moyeu. Quant aux trottoirs—dans les rues qui en ont, du moins—ils sont dans un état pitoyable; à chaque pas, le pied peut s'y enfoncer dans un trou; il est rare qu'on longe un ilet, sans voir l'absence de nous ne savons combien de briques. Quant à celles qui restent en place, elles font, sous les pieds du passant un jeu de bascule qui leur permet d'arroser ses jambes du liquide infect qu'elles recouvrent.

Alors que nous constatons, avec fierté, tant d'améliorations dans presque toutes nos paroisses rurales, qui nous donnera les raisons de la déplorable stagnation qui règne dans la grande ville? Ici, en effet, le progrès n'est nulle part; bien souvent, lorsqu'une réparation devient indispensable, les propriétaires et les locataires sont obligés de se cotiser, de la prendre à leur compte, et ils doivent s'estimer très favorisés lorsque la Ville veut bien leur accorder la permission de faire, à leurs frais, la besogne qu'elle devrait faire elle-même, et pour laquelle elle les a lourdement chargés d'impôts.

Ces tristes réflexions nous sont inspirées par la lecture des différentes communications adressées à l'Association sanitaire auxiliaire de la Nouvelle-Orléans, dans sa dernière séance. On sait les services rendus à la cité par cette société. Depuis plus de dix ans qu'elle est fondée, elle a fait de précieuses réformes; elle a amélioré nos rues, elle les a drainées au moyen de vastes tuyaux qui reçoivent les eaux du sous-sol et les déversent dans nos canaux de desséchement.

En 1880, elle a construit, le long de nos levées, de beaux édifices où elle a installé de puissantes pompes qui prennent l'eau du fleuve et la répandent à flots, dans les fossés. Avons-nous besoin de parler des résultats bienfaisants de ces établissements? Personne n'ignore qu'ils ont beaucoup contribué à entretenir la salubrité de la Nouvelle-Orléans, tous les ans, durant la saison des chaleurs, c'est-à-dire durant, au moins, six mois. Tout le monde sait qu'aux époques de sécheresse, ils servent à alimenter d'eau les quartiers qui en sont privés—autre service dont nous ne savons pas assez de gré à la Société.

La construction de ces édifices l'achat et l'installation des machines qu'ils renferment, lui ont coûté $75,551,08, tirés de la bourse des citoyens. La caisse municipale n'est entrée absolument pour rien dans l'entreprise.

On conçoit qu'après une dépense aussi considérable, la bonne volonté des contribuables commençât à s'épuiser, ainsi que leur bourse. Ils consentirent, néanmoins, à continuer de se taxer, mais à la condition que la Ville voulût bien se résoudre à quelques sacrifices. Sait-on combien la population a versé, depuis 1880, pour faire fonctionner ces pompes? $35,723 59. L'administration urbaine n'a donné, dans les six années, que $17,833, 33—c'est-à-dire le tiers, à peine, de la somme totale. En 1886, le fonctionnement des pompes d'irrigation a coûté, en tout, $6292. Eu égard à l'immensité des services rendus, durant les chaleurs et la sécheresse, on conviendra que la somme est faible. Est-ce à l'Association sanitaire auxiliaire que l'on reprochera de savoir mal employer son argent? Du reste, elle rend un compte exact de ses travaux et de ses dépenses—1o. 277,275,726 gallons d'eau distribués dans les rues; 3833 1|2 barils de charbon; 1403 heures de travail de ses employés. 2o. Charbon, $1064 25; autres fournitures, réparations et assurances, $723 58; ingénieurs, chauffeurs, travailleurs, $4505 40.

On est bien obligé de dire ces choses, d'entrer dans ces menus détails, pour faire comprendre comment les choses se passent, et montrer la situation respective de la Société et de l'administration urbaine.

Personne, assurément, ne trouvera étrange que les citoyens se fatiguent de toujours payer, sans que notre gouvernement municipal daigne jamais prendre à sa charge des dépenses qui lui incombent, à lui seul. Tous les ans, ils réclament et, bien rarement, ils obtiennent, la somme, si minime soit-elle, qu'ils sollicitent. Au mois de décembre, l'Association a, comme à l'ordinaire, demandé un secours qui lui a été nettement refusé. Aujourd'hui, son président, M. Ed. Fenner, en est réduit à faire un appel au maire, à le prier de veiller, personnellement, aux intérêts sanitaires de la Cité du Croissant, qui se voit menacée d'être privée d'eau, une partie de l'année, aux époques, précisément, où l'irrigation est le plus indispensable.

Espérons qu'il sera fait droit à une aussi légitime réclamation et que l'on accordera, cette année encore, à l'Association, au moins une partie du crédit qu'elle demande. Il ne s'agit pas, pour elle, du superflu, mais du nécessaire.

LOUISIANE.

Le Commercial, Lac Charles, paroisse Calcasieu, du 29 janvier:

Le comité des préparatifs pour la Convention du 22 février, est très affairé. Il s'agissait de tracer un plan pour assurer le confort et le logement aux nombreux étrangers qui vont nous arriver et prévenir toute confusion. Le comité s'est d'abord adressé aux hôtels, aux restaurants, aux pensions publiques, ainsi qu'à ceux qui ont des entreprises de transport; il a réussi à faire baisser tous les prix, pendant toute la durée de la Convention.

Cette semaine, il va parcourir les résidences particulières, en vue de procurer des appartements confortables à ceux qui préféreront vivre dans les familles. Tout marche bien, et, avant peu, la liste que dresse le comité sera complète. Le comité des finances n'a pas non plus perdu son temps; Il n'a plus qu'à s'entendre avec le comité des préparatifs pour savoir, d'une façon définitive, quels sont les fonds nécessaires. Aussitôt qu'on en sera sûr, on publiera la liste de ceux qui doivent prendre la parole et l'on arrêtera le programme des séances et des fêtes.

Le succès de la Convention est assuré. Il y a bien quelques esprits chagrins qui font quelques critiques; laissons les dire et allons de l'avant.

—Maintenant que toutes nos voies publiques sont bien établies, nos administrateurs municipaux devraient songer à améliorer les trottoirs qui existent ou à en construire, là où il n'y en a pas. C'est une nécessité, pour une ville qui grandit comme la nôtre. Les propriétaires commencent à planter des arbustes et des arbres devant leurs résidences; on voit, partout, les fleurs et les buissons se multiplier.

Voilà le moment de tracer la ligne des trottoirs, aujourd'hui qu'il est facile de tout transplanter.

Il faudrait que ce travail fût achevé avant l'ouverture de la Convention et l'arrivée de nos hôtes. L'apparence que donneront ces améliorations aux propriétés en augmentera considérablement la valeur.

Le Farmer, Covington, paroisse St. Tammany, du 29 janvier:

Le reporter du *Daily States* a eu, lundi dernier, une entrevue avec M. Philip A. Orr, agent de MM. Poitevent et Favre. Il y a appris que les travaux du chemin de fer que l'on construit entre la station de la Rivière aux Perles et les Sources d'Abita, paroisse St-Tammany, avancent rapidement. La station de la Rivière aux Perles est à 36 milles de la Nouvelle-Orléans, par le chemin du North-Eastern et à vingt milles des Sources d'Abita. La voie que l'on trace est de la largeur régulière, de sorte que les trains pourront venir, directement de la Nouvelle-Orléans aux Sources.

Les terrassements sont achevés depuis la jonction avec le North-Eastern jusqu'à moins de deux milles des Sources, et il y a déjà quatorze milles de rails mis en place. On croit que le chemin sera complètement achevé au printemps ou, tout au moins, au commencement de l'été.

La compagnie a déjà sur le terrain trois cars, plus un pour les passagers et pour la malle.

Plusieurs personnes sont en marché pour acheter un site aux Sources et y bâtir un hôtel. En attendant que le chemin soit complètement achevé, on se sert de la partie où sont posés les rails, pour transporter les bois abattus. La ligne, traverse, en effet, une épaisse forêt. MM. Poitevent et Favre ont acheté 60,000 traverses en fer à des industriels de l'Amérique Centrale, qui les leur expédient, par le steamship Foxhall.

Une fois la route d'Abita achevée, nos Sources deviendront les plus accessibles et les plus populaires du Sud, car elles ont de précieuses propriétés médicinales A ce point de vue, il n'en est pas de supérieures sur le Continent.

Le Bulletin, Marksville, paroisse Avoyelles, du 29 janvier:

La pluie abondante de samedi soir a fait hausser la rivière Rouge de plusieurs pieds et rendu, immédiatement, la navigation possible. Depuis quelque temps, le service des bateaux à vapeur était très-irrégulier à cause de l'énorme baisse des eaux.

—Nous avons fait, la semaine dernière, une tournée d'inspection sur les bayous. Nous avons constaté que nos planteurs ont commencé leurs travaux, depuis le commencement de l'année, avec beaucoup d'énergie. Plusieurs d'entr'eux ont déjà labouré une partie de leurs terres; d'autres réparent leurs barrières; tous déploient une grande activité. Le fermier a passé par de rudes épreuves depuis plusieurs années; il a fait de bonnes récoltes, mais elles se sont vendues à des prix tellement bas, qu'il rentrait à peine dans ses avances. Il a longtemps eu foi dans le système de crédit; il commence à n'y plus croire et cherche à s'en débarrasser. Il ne veut plus s'en tenir à la culture du coton; il continue à semer la graine, parceque c'est le produit général du pays, mais il sème aussi du maïs pour la consommation de sa ferme.

Il s'opère, dans nos campagnes, une révolution bienfaisante, et si les choses continuent ainsi, le temps n'est pas éloigné où nous verrons, enfin, l'abondance et l'aisance régner sur nos fermes. Il y a, peut-être, quelques sacrifices à faire, au commencement; personne ne s'y refusera. On sent que la prospérité de l'avenir en dépend.

—On nous écrit de Haasville:

"Partout, autour de nous, on a labouré avec activité, jusqu'à samedi, jour où les travaux ont été interrompus par les pluies. Lundi, le temps s'était éclairci de nouveau. Nous pouvons assurer que, cette année, nos fermiers cultiveront beaucoup de maïs et de coton.

"M. F. Blood, qui dirige la station Haas, du chemin de fer de Morgan, a acheté, il y a deux ou trois ans, une ferme sur le bayou Cocodrie. Parmi les améliorations qu'il a faites, nous citerons des plantations de pacaniers. Il en a maintenant 600 superbes, qui poussent, ainsi qu'une grande quantité d'arbres fruitiers."

—Nous tirons les lignes suivantes du *Telegraph* de Germantown:

"Très peu de fermiers se rendent compte de la véritable valeur de la graine de coton, comme nourriture pour les animaux. Il n'y a guère que dans les Etats du Sud qu'on en apprécie l'usage.

"M. J. B. Laus, le grand expérimentateur anglais, à qui l'agriculture doit tant de découvertes et de progrès, a fait une étude particulière de la graine de coton, comme engrais et comme aliment pour les bestiaux. Il déclare que, par suite de ses essais, il lui a été démontré qu'une tonne de tourteaux, coûtant, $31.50, rapporte, après avoir été consommée par l'animal, $82.25. Il est étonnant qu'on ait, jusqu'ici, ignoré ce fait. En réalité, la graine de coton est un des plus précieux produits de l'agriculture; elle rapporte beaucoup plus que le coton lui même. Il n'y a aucun autre aliment qui produise autant de chair et d'os qu'elle, et l'usage en devrait devenir général dans tous les pays agricoles.

—Bon nombre de planteurs du Bayou Des Glaises n'ont pas encore expédié leur coton; ils attendent que la hausse des eaux leur permette de transporter leurs produits par le bayou, sur le marché, ou aux bateaux qui font le service de la Rivière Rouge.

—Les travaux de jardinage sont commencés dans nos campagnes; ils se poursuivent avec beaucoup d'activité. On profite du beau temps et des douceurs de l'atmosphère printanière dont nous jouissons à cette heure. Il est à craindre, cependant, que le temps ne change et que l'on ne soit, plus tard, obligé de semer, de planter de nouveau. Nous espérons le contraire.

Le Herald, Hahnville, paroisse St-Charles, du 29 janvier:

Le fleuve hausse lentement; c'est le moment de consolider les levées afin de prévenir, plus tard, les désastres qui peuvent arriver. Tâchons, désormais, de nous préserver des inondations, qui nous ont si souvent ruinés.

—M. Léon Sarpy, l'énergique planteur de notre paroisse, vient de défricher de nouvelles terres sur ses propriétés; il compte augmenter considérablement sa récolte, cette année.

—Nous avons un temps extrêmement favorable aux travaux des champs. Nos fermiers n'en peuvent désirer un meilleur. Partout, on se prépare à l'ensemencement et l'on travaille le sol. Si l'on en juge par la situation présente, l'année s'annonce bien et tout nous fait espérer d'excellentes récoltes.

Le Foyer Créole, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 29 janvier:

Avec le beau temps, les travaux des champs ont commencé.

Un peu partout on s'occupe de la plantation de la canne, et, à mesure qu'on arrache le plant du sol pour le déposer dans les sillons et que la paille dorée qui l'enveloppe frappe la vue, chacun se dit: le plant est sain, très sain cette année. Cependant, si tel est le cas sur la plupart des habitations, il en est aussi quelques-unes sur lesquelles le plant ne s'est pas aussi bien conservé.

—Décédé, à New Texas Landing, le 15 janvier 1887, Fernand J. Tircuit, à l'âge de 31 ans.

Le résultat de l'élection du 16 janvier dans le département de la Manche, en France.

Nous lisons, dans la *Liberté*:

La lutte électorale dans le département de la Manche s'est dénouée, hier, par le succès du député républicain. M. Riotteau l'a emporté d'environ dix mille suffrages sur son concurrent, M. le vice-amiral Roussin. Cette élection, venant après celle du Nord, atteste que nous sommes en présence d'un véritable mouvement d'opinion, et non pas d'un résultat accidentel provenant des hasards du scrutin, du crédit et de la popularité des candidats ou du caprice et de la versalité des électeurs. L'examen impartial des faits peut tenir lieu de démonstration.

L'écart considérable des voix exclut l'hypothèse d'une pression officielle, d'une pression efficace, il s'entend. Le scrutin de liste a beaucoup de défauts et nos lecteurs se rappellent que, lors de la discussion de la réforme électorale, nous ne les avons pas cachés, bien au contraire. Mais il a une qualité indéniable qui rachète, en partie, ses inconvénients: il subit aussi facilement l'influence de l'opinion qu'il échappe à celle des préfets. Les agents du gouvernement, les autorités, comme on dit en province, ont moins d'empire par le scrutin de liste qui dérange cent mille électeurs sur toute l'étendue d'un département, que par le scrutin uninominal, qui en met en mouvement 15,000, dans les étroites limites d'un arrondissement. Il en va de même touchant la situation personnelle des candidats. On ne peut dire qu'elle disparaisse, qu'elle devienne nulle; mais, à coup sûr, elle joue un rôle moins décisif. Elle influence les élections, elle ne les détermine pas.

Sous ce rapport, M. Riotteau et M. le vice-amiral Roussin combattaient à armes égales. Le premier est un ancien député de la Manche, et il y a jeté de profondes racines; le second est l'ancien préfet maritime de Cherbourg et il compte dans le département, où il a laissé les souvenirs d'un excellent administrateur, des appuis solides et de vives sympathies. Il faut donc chercher ailleurs les raisons qui ont déterminé un si complet revirement dans le corps électoral.

Ces raisons, à notre avis, sont les mêmes que celles données au mois de novembre dernier, pour expliquer l'élection du Nord. Il existe une identité frappante entre ces deux manifestations du suffrage universel. Dans le Nord comme dans la Manche, c'est un ancien député du département, resté sur le carreau au 4 octobre 1885, qui bat le candidat des Droites. Dans le Nord comme dans la Manche, on constate peu d'abstentions et un déplacement de voix relativement considérable. M. Trystram, qui avait échoué au 4 octobre 1885 avec 116,000 suffrages, est élu au 23 novembre 1886 par 149,000: en un an, il a gagné 33,000 voix. M. Riotteau, dans le même laps de temps, en a déplacé 18,000, et comme M. Trystram, il reconquiert son siège à la Chambre.

Les causes politiques sont seules en jeu ici; il n'en est pas d'autres dont les esprits éclairés et qui ne se payent pas de mots, puissent raisonnablement tenir compte.

C'est par le Tonkin que l'on a expliqué les élections générales du 14 octobre. Comment expliquera-t-on l'élection partielle du 16 janvier?

Par l'attitude que la Droite a prise à la Chambre et que le parti républicain exploite habilement devant l'opinion. Le suffrage universel avait cru envoyer au Palais-Bourbon une opposition décidée à faire les affaires du pays, et il s'aperçoit que cette opposition s'entend et s'applique plutôt à les embrouiller; il rêvait une opposition contre le gaspillage financier, l'intolérance religieuse et les aventures coloniales, en un mot, une opposition contre les républicains, et la réalité lui montre une opposition acharnée contre la République.

M. le vice-amiral Roussin aurait pu réagir contre les méfiances et le désappointement du suffrage universel, si dans sa profession de foi il avait proclamé la ferme intention, l'inébranlable volonté de rompre avec ces errements. Il ne l'a pas fait, et l'événement prouve qu'il a été mal inspiré. Le programme si éloquent exposé à la tribune par M. Raoul Duval, permettait cependant à l'honorable candidat de donner à sa candidature un caractère nouveau, une signification dégagée de toutes les compromissions impopulaires, de toutes les fautes passées. Loin de tenir la conduite et le langage que la situation aurait dû lui suggérer, M. le vice-amiral Roussin s'est efforcé d'éviter toute explication; il s'est renfermé dans la déclaration vague et désormais discréditée, selon laquelle "la forme de gouvernement n'était point en cause."

Les électeurs de la Manche ont vu reparaître l'équivoque du 4 octobre, et ils ont préféré voter pour M. Riotteau, qui les invitait nettement, carrément, à "affirmer sur son nom, le maintien de la République." Ce nouvel échec n'ouvrira-t-il pas les yeux des membres de la Droite? Ne leur fera-t-il pas comprendre la nécessité que nous leur avons si souvent démontrée de se placer franchement sur le terrain républicain, sous peine de nuire singulièrement au crédit et à l'avenir du parti conservateur, en compromettant d'avance le succès de ses candidats devant le suffrage universel?

ARCHITECTURE NAVALE FRANÇAISE.—Un habile constructeur de nos pays, écrit-on au *Vieux Corsaire*, de Saint-Malo, Bretagne, vient d'inventer un type absolument spécial, pouvant s'adapter également aux torpilleurs, aux avisos à grande vitesse, et surtout aux bateaux canons.

Construit sur ses gabarits et d'après ses principes, l'embarcation acquiert une stabilité merveilleuse, *étonnante* pourrait-on dire, qui donnerait au tir une justesse énorme, toutes les conditions de vitesse étant par ailleurs sauvegardées, sinon augmentées.

Tout en étant forcé d'avouer que je n'ai pas la compétence voulue pour me prononcer, je dois dire, qu'après avoir vu les expériences qui sont d'une grande simplicité, j'ai été absolument convaincu, et ma conviction intime est que la marine qui adoptera la première ces types, aura une incontestable supériorité sur les autres.

J'ai écrit à ce sujet, à toutes les personnes placées de façon à pouvoir attirer l'attention de l'amiral Aube, dont la passion constante est la suprématie de notre flotte. Je sais aussi que le député de Saint-Malo va faire des démarches pour lui démontrer l'utilité de l'invention.

Espérons qu'elles aboutiront, et que la vieille cité des corsaires se trouvera encore une fois mêlée à tout ce qui, de près ou de loin, touche à nos gloires navales.

—L'auteur ajoute, le 6 janvier:

Je vous annonçais qu'un constructeur de nos pays venait d'inventer un type de bateau admirable, à mon sens, et pouvant donner une grande supériorité à la marine qui l'adopterait la première. J'apprends, de source certaine, qu'un capitaine de vaisseau délégué par le ministre de la marine, doit venir, très prochainement, se rendre compte de la valeur de l'invention.

Deux jeunes gens causent dans les *Fliegende Blætter* de Munich:

—Un million, je sais pertinemment que cet animal de Hochenberg a un million.

—De fortune?

—Ou de dettes, je ne sais pas au juste.

Allemagne.—M. de Bismarck.

M. de Blowitz rappelle, dans le *Times* de Londres, une conversation qu'il eut, en 1878, avec le prince de Bismarck, dans laquelle le chancelier allemand lui exprimait l'opinion, qu'une nation pouvait bien s'abituer à l'idée d'une défaite, oublier ses pertes d'hommes et d'argent, mais qu'elle ne saurait se résigner à la perte d'un territoire, principalement lorsque rien ne justifiait la conquête.

Le correspondant du *Times* prête au prince de Bismarck le langage suivant que nous traduisons intégralement:

"La paix de San Stefano est un des actes les plus inconsidérés de l'histoire moderne. Ignatieff a commis une bévue dont se serait gardé un véritable homme d'Etat. Il a pris tout ce qu'il pouvait.

"Lorsqu'un ennemi est conquis, s'il est tenu à la gorge, il peut être contraint d'accorder tout ce qu'on lui demande. Mais les conséquences de la victoire doivent être examinées au même titre que celles de la défaite.

"Nous ne se ions pas où nous en sommes, si en 1866 j'avais agi comme Ignatieff, et si j'avais pris le territoire de l'Autriche.

"A cette époque, j'avais tout le monde contre moi, mais je répondis que nous ne pouvions rester éternellement les ennemis de l'Autriche. J'ai eu souvent l'occasion de me féliciter de ma conduite."

Comme je manifestais, dit M. de Blowitz, quelque étonnement, le prince ajouta:

"Je comprends ce que vous voulez dire, mais en 1871 j'ai agi de même. A ce moment la France était dans nos mains. Paris conquis, la Commune se préparait, tout était désorganisé et si j'avais agi comme Ignatieff j'aurais réclamé la Picardie et la Champagne, mais ce fait ne s'est pas produit. On me pressait de prendre Belfort et Metz, j'ai refusé en disant: Non, pas Belfort, parce qu'il est aux mains des Français; même pour Metz, devant le désespoir de M. Thiers j'ai hésité.

"Mais vous savez qu'à la fin d'une telle campagne il faut consulter les militaires et j'ai dû prendre l'avis du général de Moltke qui m'a déclaré que Metz entre nos mains ou celles des Français équivalait à une différence de 100,000 hommes. Je ne pouvais imposer à mon pays les charges résultant d'un appel de 100,000 hommes."

Le *Figaro* a reçu, de Berlin, au sujet des discours prononcés au Parlement allemand, la dépêche suivante:

"La seconde séance du Reichstag a été, au point de vue allemand, de la plus haute importance. Il est bien évident maintenant que la lutte est entre la prérogative royale et le parlementarisme. Et il est plus que probable que M. de Bismarck sera battu.

"Son discours a, du reste, été faible. Il a eu recours à ses sarcasmes habituels. Il a été tour à tour hautain et ironique avec M. Windhorst, et comme il sait qu'il n'arrivera pas à le convaincre, il n'a pas eu, pour le Centre, ces compliments de la fin que l'on connait de longue date. M. de Bronsart, le ministre de la guerre, a parlé "des habitudes de virements que l'on a en France". L'expression est tout au moins fausse, et il ferait beau voir qu'un ministre français se servît d'une expression analogue. Les journaux allemands n'auraient pas assez d'injures dans leur riche répertoire.

"Mais que diraient-ils d'un ministre des affaires étrangères qui s'exprime ainsi: "Si nous avions pu prévoir ce que deviendrait l'affaire des Carolines, nous aurions eu bien garde d'y mettre les doigts"? Ils lui rappelleraient la définition donnée par M. de Bismarck: "La diplomatie est l'art de prévoir". M. de Bismarck s'est donc jugé lui-même."

On lit, dans la *Gazette de Francfort*:

"Sans doute, l'administration militaire a le droit d'incorporer pendant trois ans tout individu propre au service; mais elle ne peut par augmenter les cadres fixés par la loi, ni aller au delà des crédits votés, sans se rendre coupable d'une action anticonstitutionnelle.

"L'empereur n'a ni le droit de décréter des impôts, ni d'exiger des contributions matriculaires que le Parlement n'a pas votés.

"De même, l'empereur ne peut pas modifier l'organisation légale de l'armée de l'empire, pas plus que le conseil fédéral. Il ne peut pas créer un seul nouveau régiment, pas même sous la réserve de demander "plus tard un *bill* d'indemnité au Parlement."

"Les oracles du chancelier nous laissent donc tout aussi froids que ces menaces de dissolution.

"Quand la question de *droit* est écartée, il ne reste plus que la question de *force*. Mais nous n'en sommes pas encore là en Allemagne, et celui qui voudrait nous y pousser, assumerait une responsabilité qui mettrait même l'existence de l'empire en question."

Extrait de la *Lanterne*, de Paris:

M. de Bismarck a dit au Reichstag:

"Y a-t-il déjà eu un ministre français qui ait eu le courage de dire publiquement:

"Nous renonçons à l'Alsace."

Et M. de Bismarck a répondu: "Non, il n'existe pas!"

Il aurait pu ajouter: "Non, il n'existera pas."

Non! il ne peut pas exister un ministre français qui vienne déclarer que l'Alsace et la Lorraine puissent à tout jamais expier, sous la domination allemande, les fautes, les imprévoyances, les crimes de l'empire, la trahison de Bazaine. Il n'y a pas un républicain, pas un partisan du suffrage universel, pas un homme qui ait la conviction que les peuples s'appartiennent à eux-mêmes et non à un autre, qui croit au droit et non à la force, qui ait pour idéal la justice et non le succès, qui puisse venir faire un pareil acte de renonciation.

Autre extrait de la *Lanterne*:

Va-t-on maintenant prendre texte des paroles de M. de Bismarck pour continuer la campagne contre le général Boulanger qui a le grand tort de ne pas être opportuniste?

Ce sont choses trop délicates pour qu'il soit nécessaire d'insister.

Quoi qu'il en soit on vient encore de tenter une nouvelle manœuvre contre le ministre de la guerre; se basant sur le nouveau projet de budget, quelques journaux affirment que le général Boulanger renonce à sa demande de 360 millions.

Nous devons donner à cette assertion un démenti absolu, et nous ne pouvons que répéter ce que nous avons déjà dit hier:

Jamais le général Boulanger n'a annoncé à sa demande de crédits pour la réfection de l'armement, dont le chiffre exact est bien 360 millions.

Nous pouvons garantir l'exactitude absolue de cette information.

L'ambassadeur de Russie à Berlin, le comte Schouvaloff, a eu, dit le *Journal des Débats*, un entretien avec M. Herbette, ambassadeur de France, au cours duquel il lui a déclaré qu'il n'y avait pas de traité d'alliance entre l'Allemagne et la Russie, et qu'en tout cas un rapprochement entre ces deux puissances n'avait à aucun degré un caractère d'hostilité contre la France.

Le Petit Journal:

Nous rappellerons que M. de Bismarck disait déjà en 1870.

"Nous vous forcerons à tirer les premiers coups de fusil."

Il y a tout un art de provocation machiavélique qui consiste à faire faire par l'ennemi ce qu'on ne veut pas faire soi-même et à lui donner tous les *torts apparents*.

M. de Bismarck est maître en cette tactique: il a déjà prouvé sa supériorité.

Le National:

"La lutte entre entre les partisans du gouvernement absolu et ceux du régime parlementaire est vigoureusement engagée; cette lutte inquiète probablement M. de Bismarck tout autant que la rivalité de la France et de l'Allemagne."

La Liberté:

"L'homme qui s'est trompé sur la question des Carolines peut aussi se tromper sur la convenance de fortifier le militarisme allemand.

"Tout en croyant assurer la paix par des armements formidables, il peut, au contraire, provoquer la guerre en excitant les méfiances de l'Europe."

Le *Diritto*, organe supposé de la politique du cabinet actuel de l'Italie, commente ainsi les discours du feld-maréchal de Moltke, et du prince de Bismarck au Reichstag allemand.

"C'est une politique de gens enragés, qui transforme les peuples en autant de brigands, toujours armés dans la crainte d'être assaillis, toujours armés jusqu'au chapeau et toujours prêts à toutes les violences, à tuer, à dépouiller. C'est un spectacle peu digne de la civilisation que l'état auquel l'Allemagne réduit l'Europe.

"La conséquence logique de pareil fait et de semblable politique n'est pas la paix mais la guerre. Et, avant la guerre, on peut dire que déjà l'Europe, pour ne pas rester plus faible que l'Allemagne, est obligée de subir un état de chose qui n'est ni plus ni moins que le premier pas vers la guerre.

"De toute façon, si on compare impartialement les déclarations faites à Paris à celles faites à Berlin, il n'est pas possible d'hésiter à reconnaître que les premières ont un caractère vraiment pacific et internationalement défensif, tandis que les autres sont évidemment belliqueuses et agressives.

"Aujourd'hui, la chancellerie allemande porte la situation à ceci: que l'Europe doit aviser à s'affranchir du joug de l'Allemagne, fauteur d'une politique despotique à main armée, sans égard pour les adversaires ou les alliés."

On télégraphie de Berlin au *Times* de Londres:

"Quel que soit le résultat des élections, il y a tout lieu de croire que le gouvernement maintiendra énergiquement ses premières demandes et que si le prochain Reichstag résiste, il trouvera le moyen de réaliser ses projets sans tenir compte de la volonté nationale.

"La Constitution impériale est assez élastique pour permettre au gouvernement de le faire en toute sécurité, et, en attendant, le ministre de la guerre, sans se préoccuper de la campagne électorale qui va s'ouvrir, fera ses préparatifs pour appeler sous les drapeaux les 41,000 hommes de plus que le comte de Moltke et les autres autorités militaires déclarent nécessaires à la défense de l'Empire.".

UN AMI DES BETES.—On lit, dans le *Petit Journal* de Paris:

Nous avons eu sous les yeux une lettre faisant part de la mort d'un vieux monsieur portant un titre nobiliaire, décédé, le 7 janvier courant, dans son domicile du quartier de l'Europe.

Cette lettre se terminait par ces mots laconiques: "De la part de sa famille".

L'absence de toute désignation des membres de la famille nous ayant frappé, nous sommes allés aux renseignements.

Voici ceux que nous avons recueillis. M. le baron de ..., malade depuis plusieurs années, était soigné par une seule bonne. Ses parents envoyèrent trois personnes pour prodiguer des soins au vieillard, espérant bien que celui-ci leur en saurait gré.

Les soins furent inutiles et le baron rendit le dernier soupir. Le notaire vint, le lendemain de sa mort, ouvrir le testament. Il le lut à haute voix, comme de coutume, devant les héritiers, qui furent très désappointés en entendant cette phrase:

"Je laisse toute ma fortune, soit environ cent cinquante mille francs de revenus, à la société protectrice des animaux."

C'est ce qui explique pourquoi la famille de cet original n'a pas cru devoir faire figurer ses noms et qualités sur l'avis de la mort de ce fanatique ami les animaux.

Les héritiers vont, d'ailleurs, attaquer le testament en nullité.

Revue des Deux Mondes.
Livraison du 15 jan. 1887.

SOMMAIRE.

I.—La Bête, dernière partie, par M. Victor Cherbuliez, de l'Académie Française.
II.—La politique religieuse du parti républicain.—La séparation de l'Eglise et de l'Etat, par M. Etienne Lamy.
III.—Les derniers temps de la famille de Mme de Sévigné en Provence, par M. le marquis de Saporta.
IV.—Souvenirs d'un voyage en Perse.—L'Arabistan et la montagne des Bakhtyaris, par M. Frédéric Houssay.
V.—L'Angleterre et l'Irlande en 1886.—II.—Les élections. Le plan de campagne irlandais et le gouvernement Tory, par M. A. Moireau.
VI.—Le Bouquet de la Reine, par Hephell.
VII.—Revue Musicale.—Théâtre de l'Opéra, Patrie! Paroles de MM. V. Sardou et Gallet, Musique de M. Paladilhe, par M. Camille Bellaigue.
VIII.—Revue Dramatique.—Odéon, Michel Pauper. Le Lion Amoureux, par M. Louis Ganderax.
IX.—Chronique de la quinzaine, Histoire politique et littéraire.
X.—Le mouvement financier de la Quinzaine.
XI.—Bulletin Bibliographique.

La Table de la *Revue*, de 1874 à 1886, est mise en vente au prix de 2 francs pour Paris, 2 fr. 25 pour la province, 2 fr. 50 pour l'étranger, port compris. La Table, de 1831 à 1874, est livrée au prix de 3 fr. pour Paris, 3 fr. 75 pour la province et l'étranger.

—Nous avons reçu, hier, la visite de M. Paul Depierre, chancelier du consulat de France, qui doit gérer le consulat, pendant l'absence du fonctionnaire titulaire, parti depuis avant-hier. Il n'y a pas encore longtemps que M. Depierre habite la Nouvelle-Orléans; mais il a de rares qualités, il est expérimenté, habile, affable, zélé, serviable. Nous croyons donc que les intérêts des Français sont placés en bonnes mains et qu'ils n'auront pas à souffrir de cet interim.

Conférence.—C'est ce soir, à l'Université de Tulane, que M. le professeur Alcée Fortier doit faire sa première conférence en français Sujet: Lamartine.

Décédé, hier mardi 1er février, à 9 heures du matin, à l'âge de 3 ans et 3 jours, JEAN DALAS, fils aîné de Jean Dalas et de Jeanne Bordenave. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, à 11 heures du matin. Le convoi partira de la résidence de ses parents, rue Commune près de l'avenue Carrollton.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 8 nov86—1anPP

Avis.
Nouvelle-Orléans, 1 février, 1887.

Je préviens le public en général, que je ne serai pas responsable des dettes que ma femme, Thérèse Dufour, pourrait contracter.
2 fév—2 f RAYMOND DUCOS.

Etat de Situation Trimestriel de la Banque des Citoyens de la Louisiane,
A la clôture des affaires le 31 janvier 1887.

ACTIF:

Effets immobiliers	$231,249 00	
Bons et actions	74,305 30	
Dette en suspens évaluée	65,382 82	
Prêts et escomptes	173,082 98	$544,020 10
Prêts sur demande	63,865 [illegible]	
Echange	41,073 77	
Comptant et chèques locaux	275,184 68	380,128 52
Profits et pertes		695,648 81
		$1,619,797 43

PASSIF:

Capital actions		$1,050,000 00
Dividendes non payés	303 00	
Dû à des banques et des banquiers	148,579 89	
Dû aux déposants	420,914 54	569,797 43
		$1,619,797 43

Je jure solennellement que l'exposé qui précède est vrai et correct du mieux de ma croyance et de ma connaissance.
JAS. J. TARLETON, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Fait et signé pardevant moi, ce 1er jour de février 1887.
EDGARD GRIMA, Notaire.
2fév—1f

Aux Bouchers et propriétaires de Marchés privés.
(BEN. ONORATO, Encanteur.)
JEUDI, 3 février 1887, à 2:30 h. P. M., première vente à l'encan de viandes de mouton de première qualité et autres produits du marché.
Les ventes se continueront chaque jour à la même heure aux prix les plus avantageux.
N. O. Auction Market Co., Front, Crossman & Wells Sts., Foot of Canal St., Opposite L. & N. R. R. Depot.
1erfév—3fPP

AVIS
A NOS AMIS ET AU PUBLIC.
Nous avons transporté nos magasins aux Nos. 29, 31 et 33 rue du Canal, local que nous occupions avant l'incendie. L'édifice a été restauré complètement, agrandi, et disposé de manière à nous permettre de déployer avec symétrie Notre nouveau stock de Marchandises choisies avec le plus grand soin, et se composant de Vêtements confectionnés pour hommes, jeunes garçons et enfants, Chapeaux et linge de dessous.
Nous offrons le tout à des Prix plus faibles que jamais.
C. LAZARD & Cie.
31 oct—86 1 an—dim mar jeu sam. Nos 29, 31 et 33 rue du Canal.

D. MERCIER'S SONS,
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me district.
Sdéc 85—☞—D Mar J—PP

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
Bureau No 38 rue du Camp.

DOUZIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Conformément à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1886.

Primes sur risques d'incendie	$ 99,705 12	
de rivières	3,399 55	
maritimes	3,427 90	
		$106,532 57
A ajouter primes non acquises pour 1885		29,613 70
		$136,146 27

A déduire:

Pertes d'incendie	$40,595 97	
Pertes de rivières	2,084 50	
Pertes maritimes	1,252 95	
Réfaction	10,071 41	
Réassurances	10,070 71	
Primes remboursées	6,802 79	
Dépenses, Commissions, Taxes, Loyer, Board of Underwriters, Babcock, Corps de patrouille, etc., moins escompte et intérêt	16,349 53	
		$87,137 85
		$49,008 42
Réservé pour pertes non réglées	$3,431 56	
Intérêt déclaré le 1er juillet 1886	7,307 23	
Intérêt et dividendes déclarés ici	15,318 81	
Réservé pour primes non acquises de 1886	22,950 82	
		$49,008 42

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets d'action	$4,918 23	
Prêts sur nantissement et hypothèque	162,749 29	
Billets à ordre	5,336 56	
Propriétés foncières	15,000 00	
Argent comptant et argent en banque	69,204 94	
Primes en voie de collection	39,465 99	
Meubles de bureau divers	4,448 53	
		$301,223 44

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réserve pour pertes non estimées	3,431 56
Intérêt et dividendes	24,943 53
Réserve pour primes non acquises. Fonds de réserve et surplus	122,848 35
	$301,223 44

L'exposé ci dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 19e jour de janvier 1887.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1887.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, sur demande:

DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.

VINGT CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes avant soit.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

J. ALEXANDER.	LEON BERTOLI.
H. H. BIERHORST.	PHIL. BECK.
PETER BLAISE.	P. EGAN.
H. ELLERMAN.	JNO. FITZPATRICK.
C. T. GAUCHE.	CHAS HEMARD.
A. H. ISAACSON.	I. N. MARKS.
A. A. MAGINNIS.	WASH. MARKS.
T. PRUDHOMME.	A. H. SIEWERD.
OTTO THOMAN.	JNO. EVERETT.

25 janv—Mar Jeu—1 mois

Premier Etat de Situation
— DE LA —
COMPAGNIE D'ASSURANCES
— DITE —
LOUISIANA INSURANCE CO. OF NEW ORLEANS.

Conformément aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires pendant seize mois, c'est-à-dire depuis sa fondation, du 1er septembre 1885 jusqu'au 31 décembre 1886.

Reçues:

Primes sur les incendies	$125,127 57	
Primes sur rivière	1,338 68	
Primes sur mer	790 65	$127,256 90
A déduire.		
Réassurances	1,995 01	
Réfactions et commissions	25,984 98	27,979 99
		$99 276 91
A déduire:		
Pertes payées sur les incendies	53,393 75	
Pertes payées sur les rivières	729 17	
Réserve pour pertes ajustées et non ajustées	21,225 12	
Réclamations passées au compte des profits et pertes	466 06	75,816 13
		$ 23,460 78
A ajouter; Intérêt		4,120 45
		$ 27,581 23
A déduire: Traitements, frais généraux, taxes, annonces, etc., pour 16 mois		21,802 75
		$ 5,778 48
Réserve: Primes non acquises		$ 5,778 48

ACTIF.

Billets à recevoir, comprenant billets garantis par nantissements, billets à primes et billets-actions, ces derniers étant pour 40 0|0 du capital souscrit garantis dans la clause de forfaiture par 60 0|0 payés	$151,596 34
Effets mobiliers: Coffre fort, etc	1,877 18
Comptant: En caisse, dans les banques et dans les mains d'agents	34,880 08

PASSIF.

Capital		$161,350 00
Réserve, comme il est dit plus haut, pour les pertes		21,225 12
Pour les risques non expirés		5,778 48
	$188,353 60	$188,353 60

L'état de situation qui précède est un extrait exact des livres de la compagnie.

L. M. GEX,
Faisant fonctions de Président.
A. LESSEPS, Secrétaire.

Fait et signé pardevant moi, ce vingt-unième jour de janvier 1887.
M. T. DUCROS, Notaire, 138 rue Gravier.
22 jan—1m

A louer ou à vendre,
LA bâtisse à deux étages, formant le coin des rues Dauphine et Mandeville, No 500 rue Dauphine. Le rez de-chaussée conviendrait pour une épicerie ou un magasin de marchandises sèches; le haut pour une résidence. Une large véranda sur toute la devanture de la propriété. On louera le tout ensemble ou séparément. S'adresser à J. M. Villavaso, agent de propriétés, 5 Cour Gallier.
1er fév☞

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Coin des rues White et Laharpe.—Nouvelle-Orléans, 29 janvier 1887.—L'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie aura lieu le LUNDI 7 février 1887, de 10 heures A. M. à 2 P. M., pour l'élection de Directeurs pour servir pendant l'année prochaine.
P. COUGOT, Secrétaire.
29 jan—8f

INSTITUTION CURTC.
Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.
Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement qui confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de [illegible], et une classe de travaux à l'aiguille et dessin [illegible] heure [illegible] sont [illegible] aux élèves [illegible].
Un cours d'Espagnol et d'Allemand [illegible].

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras et Turcoma
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux.
6 oct—1 an

ELKIN & CO.,
100......Rue du Canal......100
Invitent le public à venir examiner leurs dernières importations en
TAPIS
Velours Tournay, Moquettes, Windsor
TAPIS DE BRUXELLES.
—Aussi—
Moquettes, Velours, Body Brussels, Trois-plis et Ingrains.
Toiles cirées, Linoleums et Corticines Anglais.
RIDEAUX
Des derniers genres en Crête, Madras, Suisse et Nottingham.
Portières Turcoman et de Vienne,
Stores de fenêtres, Corniches, Flèches.
NATTES DE CHINE en grande variété.
RUGS ET TAPIS DE SMYRNE des meilleures qualités.
26oct86—1an

DENTISTES.

EDOUARD J. de HART,
DENTISTE.
A transféré son bureau du No. 195 de la rue du Canal au No. 13 de la rue des Dryades, près Canal. 28 nov—1an

A. MOROY,
Dentiste.
A transféré son salon au No. 75 de la rue Royale. 1er no—1 an
Extraction de dents sans douleur.
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels

W. G. Coyle & Cie.,
CHARBON, COKE;
Pittsburg, Anthracite, Cannel et Coke Connelsville,
Les Planteurs, Fonderies, Familles et personnes faisant usage de charbon pour obtenir de la vapeur seront promptement approvisionnés aux prix du marché.
BUREAUX 47 RUE CARONDELET
CHANTIER: Sur la Levée, coin de la rue Race
1er sept—6m—Dim, Mar, Ven

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest.
97 RUE DECATUR.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er février 1887.
Liste de publication.

Antoine ou Hilaire dit Hourticolon Barral	Jean dit Pericam
Arnauton Jean	Jouandot Hypolite
Beaudéan Louis	Jouston Germain Jules
Bellis Edouard François	Jacques Honoré
Bernier Pierre	Lemore Mme Vve Alfred
Boudon Pierre	Mialocq Jean
Bardenave Sylvère	Mainguy Pierre Marie
Charreton	Moullaier Jacques
Camy	Mete François
Cornet Jean, Nicolas et Philippe	Pauly Antoine
Colard Emile Jules	Pellacier Louis
Crettes Martial	Pechelu Vve I de Faivre
Delorme	Prévôt Mme Rosalie et Milles Prevot
Desjardins les époux	René Henri
Domecq Julien dit Léopard	Robert Mme Cécile épouse Raspail
Dupuy Leper	Rousseau Victor
Gesson Aimé	Rebours Françoise
Girard Jean François	Roy Jean Marie
Guiraud Mme Vve Julie Paméla Marie	Rostier Léon et Jean
Germain Georges	Sigoulet Jean Baptiste
Henrion	Tellhas les époux
Hécocques Elie	Villette Anatole Florent

LETTRES.

Ducrey Benoni Auguste	Nevrat Henry
Delauvert Aimé	Peychaud Nelson
Jourdan Mme Cortane née Varillat	Poisson Charles musicien
Luquet Charles	Roussand Jean
Lemaire Raymond	Sénécal Mme Vve
Moreau	

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er octobre 1886.
Le Consul Général,
Vte PAUL D'ABZAC.

PAUL PICARD,
Importateur de vins fins et liqueurs, huile d'olive, vinaigre d'Orléans, moutarde de Dijon, moules et morues à la Bordelaise, conserves en boîtes et en bocaux.
En magasin—[illegible]
[illegible]

Spectacles, Bals, &c.

Théâtre de l'Opéra Français,
RUE BOURBON.
FRÉDÉRIC MAUGÉ..........DIRECTEUR.

Grande Matinée aujourd'hui,
ROMEO ET JULIETTE.
Jeudi, 3 février, à 7:30 p. m.,
La plus grande production de la saison,
RIP VAN WINKLE
Avec des décors spéciaux de Jos. Piggot et un GRAND BALLET FANTASTIQUE.
2 fév—1f

GRAND BAL
Paré International
—AU PROFIT DU—
PARC AUDUBON
Sous le patronage des dames de la Nlle-Orléans.
AU GRUNEWALD HALL,
Vendredi, 4 février.

DAMES PATRONESSES.

Mme Heldwege	Mme J. T. Hardie
Mme Alfred Baldwin.	Mme G. Williams.
Mme J. H. Stauffer.	Mme Naill.
Mme Henry Conner.	Mme Louis Adam.
Mme Cartwright. Eustis	Mme Hunton
Mme Hoffman	Mme Murphy.
Mme W. H. Williams.	Mme Poucnd.
Mme J. B. Lallande.	Mme Rogers.
Mme Shedler	Mme J. W. Fairfax.
Mme Soniat.	Mme Landauer.
Mme McConnico.	Mme Fellows.
Mme Shattuck.	Mme Juge Pardee.
Mme Du Ponte.	Mme Newton.
Mme W. H. Hyatt.	Mme M. E. Christmas.
Mme S. O. Thomas.	Mme Juge Braughn.
Mme Dr Logan.	Mme Jones.
Mme G. Townsend	Mme Peech.
Mme Field.	Mme Violett.
Mme Delgado.	Mme E. A. Burke.
Mme Victor Meyer.	Mme Lange.
Mme George Denegre.	Mme Aldige.
Mme A. Ledoux.	Mme J. S. Hayden.
Mme J. C. Denis.	Mme T. L. Airey.
Mme Ward Gurley.	Mme Janin.
Mme J. Wood	Mme W. G. Vincent.
Mme Scott McGehee.	Mme I. Lyons.
Mme Dixon.	Mme J. K. Belt.
Mme Jumonville.	Mme E. Harris
Mme Juge Bermudez.	Mme J. O. Nixon.
Mme T. J. Semmes.	Mme L. C. Keever.
Mme Juge Brice.	Mme Ashton Phelps.
Mme Von Meysenbug.	Mme D. A. S. Vaught.
Mme Chas Lallande.	Mme H. DuPonte.
Mme Woeste.	Mme A. J. Gomila.
Mme Dr Jones.	Mme S. P. Hincks.
Mme Mollie M. Davis.	Mme J. Flanner.
Mme D. A. Given	Mme Aug. Bohn.
Mme Jennie Nixon.	Mme A. Moulton.
Mme Thos Dugan.	Mme Lucas Moore.
Mme J. B. Woods	Mme Le Blanc.
Mme E. J. Nicholson.	Mme Le Duc.
Mme J. I. Adams.	Mme Juge Fenner
Mme J. Bowling.	Mme John Parker.
Mme Throckmorton.	Mme Col. Breaux.
Mme Winship	Mme Juge Roman.
Mme H. L. Miller	Mme Phillips.
Mme S. H. Kennedy.	Mme A. H. May
Mme T. S. Kennedy.	Mme Abbott.
Mme Leeds Greenleaf.	Mme Lyman
Mme Ficklen	Mme Albert May.
Mme Wheeler	Mme Chas. Lewis.
Mme Stewart.	Mme Moss.
Mme Adolphe Meyer.	Mme Cunningham.
Mme Copp.	Mme George Bailey.
Mme E. L. Shepard.	Mme W. L. Grunewald.
Mme Pettit.	Mme Kanlett.
Mme Chapman Hyams.	Mme J. H. Duggan
Mme John McEnery.	Mme H. J. Leovy.
Mme Werlein.	Mme Buckner.
Mme K. M. Walmsley.	Mme J. A. Walker.
Mme Wm. Behan.	Mlle Dannell.
Mlles Thorn.	Mlle Celeste Stauffer.

Mme Espy Williams.

Comité de Réception,
JAMES CLARKE, Chairman.

J. B. Lallande.	R. M. Walmsley.
Juge Howe.	Charles Lewis.
Mr. Trist.	Gus. Wheeler.
Comte Von Meysenbug.	Henry Neill
Alfred Goldthwaite.	Edward Dobell.
Horatio Lange	Juge Brice
Victor Meyer	Alfred Baldwin.
J. T. Hayden.	Lucas E. Moore
Juge Fenner	Scott McGehee.
Wm. Preston.	E. J. Nicholson.
A. Leduc	J. A. Chalaron.
J. Aldige	Fred. Moulton.
George Bright.	Leeds Greenleaf.
Albert May.	Gilbert Green.

Willie Stauffer.

BILLETS......$1 50
A vendre au magasin de musique de Grunewald rue du Canal. 30 janv au 4 f.

Conférences de l'Université de Tulane.

M. LE PROFESSEUR ALCÉE FORTIER de l'Université de Tulane, fera un cours de quatre Conférences en français, au Tulane Hall, rue Dryades, près Canal.
I. Mercredi, 2 février—Lamartine.
II. Mercredi, 9 février—Victor Hugo.
III. Mercredi, 16 février—Alfred de Vigny.
IV. Mercredi, 2 mars—Alfred de Musset.
Les Conférences commenceront à 7.30 P. M.
On peut obtenir des cartes d'admission en s'adressant aux officiers de l'Université, Tulane Hall.
Entrée gratuite. 30jan—3f

Grand bal paré international
Au profit du Parc Audubon.
Sous le patronage des dames de la Nouvelle-Orléans au Grunewald Hall, vendredi, 4 février.
ENTRÉE......$1.00
30janv au 4 fév.

CHAMPAGNE
KRUG SEC.
Vin d'une supériorité incontestable
—SEULS AGENTS—
BASSETTI & XIQUES.
— En vente chez —
SCHMIDT & ZIEGLER,
BURKE & THOMPSON,
F. HOLLANDER & CO.
CLARK & MEADER,
POKE BROS,
A. N. TOURNÉ,
Et autres.
12 déc—3m.Dim Mar Jeu.PP

On demande
DES solliciteurs d'abonnements pour LE TRAIT D'UNION.
S'adresser: 80, rue de Chartres.

LE TRAIT D'UNION
Se vend chez Wharton, 5 Carondelet; Vve H. Billiard, angle Bienville et Chartres, L. Fournier, 154 rue Royale, R. Brunet, 189 1|2 rue Royale. Le numéro, 5 cents. 18jan—

Chambre garnie à louer
AU No 387 1|2 rue Craps, entre Bagatelle et Union. Le chemin de fer urbain est à un ilet de la maison. Pour les conditions s'adresser sur les lieux. La chambre est parfaitement meublée et offre tous les agréments désirables. Prix très modéré. 15 jan—1 mois PP.

A VENDRE!
UNE belle terre dans la paroisse St. Tammany, située sur le Bayou Lacombe, ayant 30 arpents de face sur 40 de profondeur, et contenant 1200 acres magnifiquement placée pour l'élevage [illegible]
[illegible] BERNARD COUSIN, 301 [illegible]

Spectacles, Bals, &c.

Académie de Musique de Bidwell.
—Semaine du—
DIMANCHE, 30 JANVIER 1887.
Matinées Mercredi et Samedi.
Retour du comédien le plus distingué d'Amérique
M. J. B. POLK,
Dans la comédie grotesque et satirique, en trois actes et un rire continuel, intitulée
MIXED PICKLES.
JOSEPH PICKLES, confié à la malice M. J. B. POLK.—Secondé par une compagnie de comédiens, sous la direction de M. Frank G. Cotter.
Dimanche, 6 Fév—BIDWELL'S STAR DRAMATIC COMPANY. 29 jan—

GRAND OPERA HOUSE.
RUE DU CANAL.
D. BIDWELL..........DIRECTEUR
Dimanche soir, 30 Janvier 1887.
Deuxième et dernière semaine du CARLETON OPERA COMPANY.
Grande reproduction de l'immense succès du New York Casino.
ERMINIE,
Avec une forte troupe, nouvelle mise en scène magnifiques costumes.
Matinées Jeudi et Samedi aux prix populaires de 50c. et 25c.
Dimanche, 6 Fév.—ROBSON AND CRANE dans leur grande reproduction de Shakespeare COMEDY OF ERRORS. 29janv—

THEATRE ST. CHARLES.
LUNDI, 31 JANVIER 1887.
Et tous les soirs durant la semaine
Matinées Mardi et Samedi.
Star Dramatic Company de Bidwell.
Presentera la pièce romantique en 5 actes intitulée
MARBLE HEART, or the Sculptor's Dream.
Acte I—Le rêve, l'atelier de Phidias.
Acte II—La foret de Fontainebleau.
Acte III—L'atelier à Paris.
Acte IV—Une villa dans le Bois de Boulogne.
Acte V—La réalisation du rêve.
La semaine prochaine le Star Dramatic Company paraitra à l'Académie de Musique.
Dimanche 6 fév—Fanny Davenport. 29 jan—

THEATRE DE FARANTA.
Coin Bourbon et Orléans cinq minutes de marche de la rue du Canal.
LUNDI 31 JANVIER
GEO. W. & W. J. THOMPSON
Et leurs merveilleux chiens savants
HECTOR & CARLO.
Lundi, mardi, mercredi et jeudi soirs et jeudi en matinée.
THE GOLD KING.
Vendredi, samedi et dimanche soirs et samedi et dimanche en matinée
FOR A LIFE.
Lundi, 7 fév.—La troupe dramatique Bacre-Davis. 30janv—

TEMPLE D'ART
Coin des rues Canal et Dauphine.
LA BATAILLE DE PARIS
Sera ouvert par requête spéciale jusqu'à nouvel ordre pendant les heures de la journée seulement.
Lectures toutes les heures.
Le plus grand et le plus vivant Panorama de Guerre qui ait été reproduit.
Les portes sont ouvertes de 8:30 A. M. à ... P. M. tous les jours.
Admission......25 cts
Enfants......15 cts
5 oct—

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

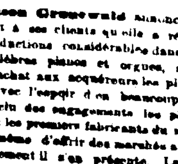

La maison Grunewald annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes, et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOHMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle a plus de cent pianos à l'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.
MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, un grand assortiment et aux prix les plus modiques CAHIERS, LIVRES de musique et tout ce qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs; cela vous sera avantageux.
Louis Grunewald,
127 rue Canal
Et 18 rue Baronne, N.O.
1er oct86—1an

Assurances et Banques.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans—Nouvelle Orléans, 31 janvier 1887.—A une élection tenue le 27 décembre 1886 par les actionnaires de cette compagnie, les personnes suivantes ont été élues à l'unanimité pour servir pendant l'année suivante:

TEEO. BRIERRE.	J. W. HINCKS
EDW. J. ROBET.	P. POUTZ.
W. C. C. CLAIBORNE, Jr.	GUS. PITOT.
C. T. DUGAZON.	AD. SCHREIBER.
D. FATJO.	CHAS E. SCHMIDT.
H. GALLY.	J. TUYES.

Et à une assemblée des directeurs, tenue ce jour, M. J. TUYES a été réélu président à l'unanimité: M. A. SCHREIBER, vice président, et JOS. A. HINCKS, secrétaire en remplacement de J. W. HINCKS, démissionnaire.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.
1er fév—7f

Bureau de la Compagnie d'Assurances Hope de la Nouvelle-Orléans, No 198 rue Gravier.—Nouvelle Orléans, le 24 janvier 1887.—A une élection tenue le 13 de décembre 1887 par les actionnaires de cette Compagnie, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année courante:

JNO I. ADAMS.	A. R. BROUSSEAU.
HENRY BEER.	JAS. A. RENSHAW.
MAURICE STERN.	JOHN HOLMES.
G. LEHMANN.	J. A. CHALARON.
GEO. A. LANAUX.	WM. BLAKE.
VICTOR MEYER.	PEARL WIGHT.
F. M. ZIEGLER.	PIERRE POUTZ.
	GEORGE DENEGRE.

Et à une assemblée des Directeurs, tenue ce jour, M. J. A. CHALARON a été unanimement réélu Président. M. MAURICE STERN, Vice président et LOUIS BARNETT secrétaire.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
25 jan—7f

Association d'Assurance de la Nlle-Orléans, Bureau, No 3 1|2 rue Carondelet.—Nlle Orléans, 24 janvier 1887.—A la réunion annuelle des actionnaires de cette Association tenue le 27 décembre dernier, les personnes dont les noms suivent ont été désignées pour former le Conseil de Direction pendant l'exercice 1887:

P. LANAUX.	BAN'L WENDLING.
HY. TREMOULET.	J. B. VINET.
E. W. HUNTINGTON.	FELIX LAPLANTE.
A. D. LANAUX.	J. P. ZATARAIN.
A. LAMBERT.	T. GENERELLY.
TH. BRIERRE.	G. LANAUX.

Et à une réunion du Conseil de Direction tenue ce jour, M. GEORGE LANAUX a été réélu à l'unanimité président, et M. GEORGE LANAUX, Jr., secrétaire de l'Association.
GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire.
29janv—1 sem

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 1er FEV.—CLASSE No 126
Tirage de 4 heures P. M.

63	22	44	18	42	40	5	61	51	17	10	9	70

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 1er février 1887—4 heures P. M.
J. A. A. BOURSEAU.
W. F. PINCKARD.
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans tous nos [illegible].